



INFOS AEDZRP n° 221 JANVIER 2026

<http://www.aedzrp.com>

aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>



L'AEDZRP et les ELECTIONS MUNICIPALES.

Comme elle le fait à chaque scrutin municipal, l'Association interpelle les candidats des listes. Elle vient d'adresser un courrier aux listes "DONGES UN NOUVEL ELAN" et "UNIS POUR LES DONGEOIS".

Nous rendrons public les réponses qui seront apportées

Vous trouverez ci-dessous le courrier adressé en date du 8 janvier 2026

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes déclaré·es candidat·es à la Mairie de Donges à l'occasion des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars prochains.

Depuis maintenant 15 ans, notre association s'engage pour améliorer la qualité de vie des Dongeoises et Dongeois. Cela passe par une attention particulière sur leur environnement et ses impacts sur leur santé.

Un des engagements forts de notre association est de contribuer à réduire au maximum la pollution et les risques générés par les entreprises dans la mesure où notre commune se situe dans un bassin industriel et héberge la seconde raffinerie du pays.

La population doit se contenter d'un indice de qualité de l'air moyen environ 80% de l'année, dégradé 15% et seulement de 1 à 3 % de bonne qualité.

Précisons que dans la mesure de l'indice effectuée ne sont pas pris en compte la plupart des polluants industriels spécifiques de notre commune (SO₂, Chrome, Hexane, Benzène, COV, HAP, Métaux ...)

A ces émissions dans l'air, il faut ajouter les impacts relevés sur certains sols (Métaux, Hydrocarbures), les eaux souterraines (PFAS, Métaux, Hydrocarbures), sans oublier les nuisances olfactives et le bruit.

Ces problèmes récurrents affectent la vie quotidienne des riverain·es et ont un impact sérieux sur leur santé.

Rappelons que nous vivons sur un territoire marqué par un taux de mortalité chez les hommes de moins de 65 ans supérieur de 43 % au taux national.

Nous refusons que cette situation continue à être minimisée et que son examen soit repoussée à plus tard.

L'étude de zone débutée en 2021 ne permettra pas de répondre à l'urgence d'une situation qui est amenée à se dégrader au regard des projets d'implantations de futures industries sur le territoire.

L'AEDZRP vous demande donc de prendre position clairement et de présenter des engagements concrets dans votre programme municipal sur les sujets suivants :

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE - POLLUTIONS INDUSTRIELLES

- Quelle attention porterez-vous aux données disponibles sur la surveillance de la qualité de l'air et des différents milieux (eaux - sols) ?

- Comment interviendrez-vous en cas d'atteintes à ces milieux ?

Spécifiquement concernant la qualité de l'air, il est avéré qu'en cas de vents de Sud-Est, plusieurs quartiers de la commune sont exposés notamment aux émissions de COVs (voir annexe). Comment la municipalité peut-elle anticiper ces épisodes particulièrement au niveau des écoles et des établissements recevant du public ?

- La surveillance des PFAS dans les eaux, les sols et l'air doit être élargie au-delà du seul périmètre de la raffinerie. Comment entendez-vous intervenir sur ce point ?

- Quelles interventions seront les vôtres pour contribuer à la mise en place de capteurs supplémentaires permettant de surveiller les niveaux des pollutions industrielles (métaux, particules ultrafines notamment), dans l'atmosphère ?

Trop de polluants ont été reconnus dangereux pour l'Homme après des années de procrastinations liées souvent à l'attitude des industriels et des services de l'État (voir le combat mené par les organisations syndicales et les citoyen·nes pour stopper l'exploitation, l'utilisation de l'amiante).

POLLUTIONS AVÉRÉES DES EAUX - DES SOLS EN DIFFÉRENTS POINTS DE LA COMMUNE

L'AEDZRP a mené différents prélèvements de sols, d'eaux de surface et d'eaux souterraines sur la commune. Les analyses réalisées par un laboratoire certifié ou un spécialiste de la pollution des sols font état de la présence de différents impacts dont des pollutions au niveau de plusieurs jardins potagers de métaux lourds : Arsenic, plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, zinc, nickel.

A l'occasion de différents événements plusieurs rapports ont été réalisés, faisant également état d'impacts (hydrocarbures, PFAS, métaux ...) en différents secteurs.

Envisagez-vous de prendre en compte ces différents éléments ? Si oui, comment pourriez-vous prolonger les investigations ?

ÉPISODES DE TORCHAGES:

L'envoi de gaz à la torche témoigne d'un dysfonctionnement sur une unité et répond à un besoin de sécurité.

Sauf à imaginer que les dysfonctionnements ont lieu en cascade, le recours à cette procédure n'a pas vocation à être récurrent d'autant qu'il entraîne des nuisances pour les riverain·es situ·es à proximité du site.

C'est malheureusement le constat que font les Dongeoises et Dongeois depuis plusieurs mois.

L'équipe municipale prochaine s'inquiétera-t-elle des causes conduisant à ces épisodes de torchages ainsi que des actions correctives mises en œuvre ou planifiées pour traiter l'intégralité des causes identifiées afin de réduire l'occurrence de nouveaux épisodes ?

BRUITS:

Les questions identiques se posent sur les épisodes fréquents de bruits.

Les causes de ces périodes doivent pouvoir être expliquées et les solutions pouvant y remédier doivent être mises en place dans des délais les plus rapides.

URBANISME - RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION:

Les projets doivent être co-construits entre municipalité et population.

Il n'est pas acceptable de "consulter" des habitants sur un projet déjà "ficelé".

La construction de logements sociaux rue Pasteur est le parfait exemple de ce qui doit être proscrit; des logements construits face à la raffinerie dans une zone fortement impactée par des émissions de benzène.

- Comment comptez-vous intégrer les problématiques environnementales dans la gestion des règles d'urbanisme ?

- Quelles mesures seront prises pour rendre les terrains illégalement occupés par des

habitations (Tertre CASSO par exemple) à leur vocation première.

- Quelle sera la volonté de la municipalité pour empêcher le remblaiement de terres agricoles ?

- Quelles actions engagées pour remédier aux dépôts sauvages ?

INFORMATIONS DUES AUX HABITANTS:

La démocratie municipale doit permettre l'information des habitants.es.

Quels moyens, quelles structures seront proposés pour une information précise des habitants ?

Comment comptez-vous associer la population au suivi de la pollution ?

MOYENS D'ALERTE A LA POPULATION:

Il nous semble que la population doit être informée en cas de pic de pollution et également lorsque la raffinerie déclenche son POI.

Quel positionnement aurez-vous sur ce sujet ? Comment y répondrez-vous ?

En cas d'accidents graves, les procédures sont fixées par les services de l'État et dirigées sous la responsabilité du sous-préfet. Il n'en demeure pas moins que la commune reste responsable de la rédaction et de la distribution de plusieurs documents

- le Plan Commune de Sauvegarde : au-delà de vérifier la date de sa dernière mise à jour, prévoyez-vous de revoir son contenu si nécessaire ?

- le DICRIM de la commune est obsolète. Sa mise à jour est annoncée par l'actuelle municipalité. Il sera peut-être distribué à la population avant les élections.

Dans le cas où son contenu serait insuffisant, le retravaillerez-vous à votre prise de fonction ?

Ces documents sont obligatoires et fondamentaux mais ils restent théoriques et notre association considère que rien ne remplace la pratique.

Si malheureusement demain un accident technologique grave survenait sur notre commune, il est à craindre qu'une grande

Prévoyez-vous de vous saisir de cette problématique et de ses conséquences sur l'environnement (qualité de l'air, risques d'accidents graves ...) ?

Les électeur·trices attendent des propositions courageuses, à la hauteur de l'urgence. La santé, la dignité et la qualité de vie des habitant·es de la commune ne peuvent plus être sacrifiées au nom de la rentabilité économique.

Ce prochain mandat ne doit pas être celui d'une poursuite du développement des activités industrielles aux dépens de la santé de ses habitants et de la biodiversité.

Nous rendrons publiques les réponses de chaque liste afin que les citoyen·nes puissent voter en connaissance de cause.

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur l'ensemble de ces sujets.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération engagée.

AEDZRP-GRON- VAMP-LDH souhaitent attirer l'attention des candidats aux élections municipales dans les communes de la CARENE:

Un courrier argumenté leur sera adressé dès le 21 Janvier

QUELQUES DATES A RETENIR:

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEDZRP:
JEUDI 12 FEVRIER - 19 h - Salle Polyvalente - Mairie.**

Une soirée Solidarité et Vivre ensemble le 23 janvier à Donges .

L'AEDZRP présente aux cotés de plusieurs organisations syndicales, ATTAC, la LDH et le MRAP s'est associée à cette initiative.

On vous explique pourquoi :

"La solidarité et le vivre ensemble" dépendent notamment de la mise en œuvre d'une politique environnementale prenant en compte la santé des populations, l'amélioration du cadre de vie, la qualité de l'environnement, le recul des pollutions et des risques technologiques. Autant de sujets qui sont absents du discours et du programme du RN.

Quelques exemples concrets

- le parti d'extrême droite défend depuis des années la mise en place d'un moratoire sur l'éolien et le solaire, accusés de défigurer les paysages français. Tous les experts, notamment le Réseau de transport d'électricité (RTE), s'accordent pourtant à dire que le pays ne pourra pas atteindre la neutralité carbone sans les énergies renouvelables.

Il entend maintenir notre addiction aux énergies fossiles. En 2022, il proposait de revenir sur l'interdiction de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures en mer.

- Officiellement, le parti ne nie plus le dérèglement climatique. Pourtant, de nombreux candidats d'extrême droite continuent cependant de mettre en doute sa gravité ou ses origines humaines.

- Le parti n'est guère plus engagé sur les enjeux relatifs au vivant. En décembre 2020, les députés rattachés au Rassemblement national ont voté pour la ré-autorisation des néonicotinoïdes « *tueurs d'abeilles* ».

- Plus récemment, ils se sont prononcés contre un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins, contre la création d'un « *Défenseur de l'environnement* ».

- Lors du vote sur l'interdiction des PFAS — ces « *polluants éternels* » dangereux pour la santé — les élus RN se sont abstenus.

- Ils se sont en revanche prononcés pour l'assouplissement de la loi zéro artificialisation nette, pour l'accélération de la construction de mégabassines, pour la suppression des objectifs de décarbonation du secteur agricole, et pour la prolongation de l'utilisation des pesticides...

Améliorer la santé, la qualité de vie des habitant.e.s, exiger le respect des règles environnementales, agir pour la sécurité de toutes et de tous (citoyen.ne.s, salarié.e.s) face aux pollutions et aux risques industriels, tels sont des objectifs que l'AEDZRP continuera à porter au service de l'ensemble de la population Dongeoise.

Cela passe par une opposition franche à la politique qui serait menée en cas de succès d'un candidat RN aux élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Le bureau de l'association a donc pris la décision de se mobiliser aux côtés des autres organisations engagées dans la préparation de cette soirée festive.





SOIRÉE FESTIVE

Solidarité et vivre ensemble

DONGES

salle polyvalente (mairie)
vendredi 23 janvier 2026

de 19 heures à 23 heures

: accueil
musiques du monde,
échanges et témoignages
bar, petite restauration

entrée libre



organisée par :

Association Environnementale Dongeoise des Zones à Risque et du PPRT (AEDZRP)
Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC)
Confédération Générale du Travail (CGT)
Fédération Syndicale Unitaire (FSU),
Ligue des Droits de l'Homme (LDH),
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP),
Union syndicale Solidaires.

SUPPLEMENT à la publication N° 221

CONSEIL COMMUNAUTAIRE: Courrier commun AEDZRP, GRON, VAMP, LDH. (Extraits)

Lors du conseil communautaire réuni le 16 décembre dernier, Monsieur BILLET François a pris la parole afin d'exprimer l'avis de son groupe suite à la présentation de Monsieur AUFORT, rapporteur du Plan d'Action pour la Qualité de l'Air.

Rappelant la spécificité du territoire de la Carène marquée par une très forte industrialisation, donc confrontée à des polluants particuliers peu ou pas mesurés, Monsieur BILLET et son groupe entendaient attirer l'attention sur la nécessité d'aller plus loin dans la construction des actions mises en place dans le cadre du Plan d'Action Qualité de l'Air (PAQA) 2025-2030.

A l'issue de sa présentation, messieurs les maires de Pornichet, Donges et Saint-Nazaire ont souhaité prendre la parole. Mais plutôt que d'apporter des éléments de réponse aux questions qui avaient été soulevées, ils se sont livrés à une attaque en règle à l'encontre des associations évoquées dans les propos de Monsieur BILLET et de son groupe, allant jusqu'à tenter de les discréditer.

Nos associations AEDZRP, GRON, VAMP, LDH ne pouvaient décemment pas rester sans réaction à de telles atteintes. Elles se devaient de revenir sur les inexactitudes formulées.

C'est l'objet du courrier adressé à Messieurs les Maires de Pornichet, Donges et St Nazaire en date du 9 janvier, lesquels réagissaient à l'intervention du groupe d'opposition portée par Monsieur François BILLET sur le projet de délibération n° 32 "*commission transition écologique et aménagement durable environnement - plan d'action qualité de l'air (paqa) 2025-2030 - adoption*".

" D'entrée, Monsieur le Maire de Pornichet vous déclarez regretter que Monsieur BILLET"*reprenne les arguments d'associations qui n'ont rien compris*" ...

Nous pouvions attendre un développement précis, argumenté de votre part ... Malheureusement, il n'en a rien été !

Nous regrettons que vous ne nous ayez jamais donné l'occasion d'échanger avec vous comme le font régulièrement vos collègues Maires de Montoir de Bretagne et de Trignac, ce dont nous les remercions chaleureusement...

... Les éléments que nous avançons sont facilement vérifiables puisque fondés sur des documents officiels produits notamment par Santé Publique France, Air Pays de la Loire, l'Observatoire Régional de Santé mais aussi sur les rapports d'inspections de la DREAL, les arrêtés préfectoraux dont parfois les mises en demeure de plusieurs industries à risque.

Il vous suffit de les consulter.

Selon vous, "*les efforts des industriels sont monstrueux pour éviter les pollutions*". Permettez-nous d'en douter justement au regard des mises en demeure dont certains font l'objet parfois pour des pollutions avérées mais aussi parce qu'ils ne déclarent pas toutes leurs activités et ce faisant, se soustraient à certains contrôles. YARA n'est malheureusement pas le seul...

...Nous pouvons également ajouter d'autres événements précis qui confortent nos propos:

- Le non-respect par AIRBUS Atlantic Montoir-de-Bretagne de ses obligations de filtration à 99% des émissions de Chrome VI sur base des affirmations lors de la dernière inspection comme quoi cela prendra plusieurs années pour faire les tests.
- L'absence d'alerte vers la DREAL et la population lorsque AIRBUS Atlantic Saint-Nazaire apprend que ses rejets de chrome VI en avril (+30%) et mai (+10 000%) dépassent le seuil prescrit par l'arrêté préfectoral et que les actions lancées ultérieurement n'ont pas permis de prouver que les résultats étaient erronés (CSS du 10/12/2025)
- L'absence de communication à l'ensemble de la population de Méan Penhoët de recommandations suite à la découverte de pollutions des sols (rapport FONDASOL des Chantiers, Airbus, eaux des puits analysés) alors que ces pollutions peuvent les concerner soit par les eaux souterraines, soit par les airs.
- Le déménagement en catimini, -sans autorisation préalable de la DREAL- par les Chantiers de l'Atlantique d'un merlon de 1200m³ de terres fortement polluées qui avait été constitué sur place pour éviter les frais d'un traitement dans un centre agréé.

Vous reprochez ensuite à nos associations de ne pas connaître l'histoire locale. Sachez Monsieur le Maire, que nous comptons dans nos rangs bon nombre d'adhérent·es bien ancré·es sur le territoire et bien au fait de ce qui s'y passe et s'y est passé depuis pas mal d'années.

Vous mettez en avant cet argument pour évoquer ensuite le sujet grave et dramatique de l'amiante et de ses variétés, substances classées cancérogènes pour l'Homme par l'Union Européenne et par le Centre International de Recherche sur le Cancer depuis 1977 mais dont l'usage n'a finalement été interdit en France qu'en 1997, soit 20 ans plus tard ! ...

Sachez, Monsieur le Maire, que nous ne méconnaissons pas ce douloureux chapitre que vous qualifiez à juste titre de véritable scandale sanitaire.

Nous consultons toujours les tableaux de sur-incidence produits par le "Registre des Cancers" sur lesquels on trouve en dernière ligne le cancer de la plèvre avec + 85% pour Pornichet et + 93% pour la Carène.

Nos mobilisations actuelles ont justement pour vocation d'éviter de voir se renouveler un tel désastre ayant d'autres substances pour origine comme par exemple les métaux lourds et les PFAS.

Car nous sommes désolé·es de vous contredire, si l'amiante a fait autant de victimes et continue d'en faire encore aujourd'hui c'est bien parce que les industriels ont déployé une stratégie de dissimulation des effets de cette substance pendant des années y compris au niveau international...

20 ans. Il aura fallu attendre 20 ans pour interdire en 1997 l'utilisation, la fabrication et l'importation de produits amiantés.

Cependant, de nombreux matériaux contenant de l'amiante sont encore en place, la mobilisation perdue...

Vos accusations infondées portées à l'encontre de nos associations renforcent notre détermination et notre volonté de travailler à l'expression de la vérité dans l'intérêt des salarié·es, des riverain·es et de l'environnement. Si "vous avez fait beaucoup d'erreurs" comme vous le déclariez dans votre intervention, il est toujours utile d'en tirer les leçons.

Monsieur le Président de la CARENE vous interveniez à votre tour, suite aux propos de Monsieur CAILLEAU rappelant que l'industriel YARA a bel et bien choisi de licencier la majeure partie de ses salarié·es plutôt que de se mettre en conformité avec la réglementation. Vous rappelez avoir été le premier à qualifier le responsable YARA à Montoir de Bretagne de "patron voyou". Certes mais dans un tel dossier, les paroles ne suffisent pas ! Si vous étiez présent, aux côtés de l'ensemble des maires de l'agglomération, à l'occasion de la manifestation organisée par nos associations le 14 octobre 2022, votre engagement n'a pas été beaucoup plus loin. Vous aviez la possibilité de porter plainte, ou à tout le moins

de rejoindre les associations qui se sont portées partie civile dans la procédure engagée à l'encontre de l'industriel, vous ne l'avez pas fait malgré nos sollicitations ...

C'est vrai, le sénateur Vaugrenard, le député et les Maires de Montoir de Bretagne et de Trignac plutôt que de rester spectateurs ont "*mouillé leur chemise*". Ils ont été avec et à côté des associations, des syndicats, des partis politiques à chaque rassemblement. Leur engagement ne peut qu'être cité en exemple et tout particulièrement celui du Maire de Montoir de Bretagne qui en a payé, avec son épouse, un lourd tribut.

Contrairement à ce que vous indiquez, nous ne considérons pas systématiquement les industriels "*comme des gens malhonnêtes*" mais comme des dirigeants responsables qui doivent à la fois maintenir leur outil de production en parfait état de marche et respecter la réglementation qui leur est prescrite afin de protéger en premier lieu leurs salarié·es, les populations et l'environnement.

Comme indiqué précédemment dans notre courrier, force est de constater qu'une partie non négligeable d'entre eux se soustrait volontairement à ces obligations ...

Monsieur le Maire de Donges, vous avez souhaité prendre la parole à votre tour et appuyer les propos de vos collègues. Votre discours ne nous a pas surpris.

Pour illustrer les efforts réalisés par l'industriel TOTALÉnergies, vous avez signalé une amélioration : la diminution des émanations de SO₂. Certes, elles sont moins fréquentes.

Pour mémoire, le secteur branche énergie (donc la raffinerie) est le premier secteur émetteur du territoire. Entre 2008 et 2024, ces émissions ont diminué (-85 %) mais n'ont pas pour autant disparu comme vous le laissez entendre. Les émissions de SO₂ de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) représentent 1144 tonnes en 2024, soit 65% de celles du département.

Air pays de la Loire a émis 9 signalements de dépassement de seuil sur ces 10 dernières années.

Bizarrement, vous ne faites aucune allusion aux autres polluants : COVNM,, xylène, styrène, particules fines - PM_{1.0}, PM_{2.5}, ultra fines, pour ne citer que quelques nuisances.

Vous évoquez rapidement le benzène, comme une pollution ponctuelle alors que des dépassements horaires sont mesurés régulièrement par les capteurs d'Air Pays de la Loire sur deux quartiers de la commune. Faut-il le rappeler ? Le benzène est un cancérogène notoire ...

La fuite du P551 survenue le 21 décembre 2022 et ses conséquences auraient dû vous amener à vous montrer un peu plus exigeant vis-à-vis de l'industriel. Mais vous persistez à en faire la promotion.

Il est vrai qu'en décembre 2016, vous avez signé une convention avec l'exploitant précisant que vous vous engagiez à cultiver l'image positive de votre partenaire et à ne commettre aucune action qui la ternirait en échange d'une subvention.

Vous faites allusion aux torchères, qui sont des soupapes de sécurité, donc ne devant être actionnées qu'en cas de dysfonctionnements au sein des unités. Vous devriez justement vous étonner au sein du conseil communautaire qu'elles soient en fonctionnement permanent et rejettent dans l'atmosphère quotidiennement (jour et nuit) leurs flammes chargées de polluants

Quant aux efforts réalisés par l'industriel que vous évoquez sur ces dernières années, il y a effectivement la vitrine avec une super salle de contrôle et de nouvelles unités dont la mise en service est différée depuis maintenant 3 ans. Mais il y a surtout des pollutions à répétition dues au manque d'entretien des anciennes installations, pointées du doigt par les mises en demeure des services de l'État.

Nous sommes désolé·es de vous contredire également lorsque vous tentez de nous faire endosser le fait que nous porterions une volonté de désindustrialisation du territoire.

vous acceptiez d'échanger avec nous comme le font vos collègues de Montoir de Bretagne et Trignac, vous vous apercevriez que nous ne tenons jamais un tel discours !

Mais il est plus simple de jeter le discrédit sur nos associations que d'essayer de regarder la réalité en face en nous faisant passer pour des *"gens qui ne connaissent rien et qui viennent d'ailleurs"*.

De tels propos montrent au passage votre conception de la tolérance et du vivre ensemble. Ne pas être né·e dans la commune ne prive pas du droit de s'intéresser à son environnement, à sa qualité de vie et ne prive surtout pas du droit de s'exprimer sur ce qui s'y passe.

Si certain·es d'entre nous n'ont pas travaillé dans l'industrie, nous avons toutes et tous vécu cette expérience par l'intermédiaire de nos proches.

Aucun·e d'entre nous n'a jamais prétendu vouloir donner des leçons à qui que ce soit et surtout pas aux salarié·es qui sont malheureusement toujours les premier·es exposé·es aux manquements des industriels.

Nos associations peuvent continuer à travailler avec les maires de Montoir de Bretagne et de Trignac, le député de la circonscription comme elles le font depuis plusieurs années maintenant.

Mais, ainsi que l'a rappelé Monsieur BILLET dans son intervention : *"Il faut rentrer dans le dur, la situation est trop grave. Prenons nos responsabilités !"*

Nous considérons qu'il est plus que temps "d'élargir le cercle" et que l'ensemble des élu·es de la CARENE s'empare du sujet.

Comme le formulent régulièrement les maires de Montoir de Bretagne et de Trignac, nous ne sommes pas d'accord sur tout mais nous pouvons avancer ensemble sur ce qui nous rassemble.